

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO LAS-0007-10**

AVIS PUBLIC vous est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 18 août 2008, le règlement suivant :

LAS-0007-10      Règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs.

Ce règlement peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 24 août 2008.

Chantal Gagnon  
Secrétaire d'arrondissement substitut

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAW NO. LAS-0007-10**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on August 18, 2008, the following bylaw :

LAS-0007-10      Bylaw amending Bylaw LAS-0007 establishing fees.

This bylaw may be obtained at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

This bylaw takes effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE, on August 24, 2008.

Chantal Gagnon  
*Secrétaire d'arrondissement substitut*

